

# Fiche opération BD2M AIGUE MARINE



Type de bâtiment  
**Tertiaire**

Type d'opération  
**Rénovation**

DATE de la Commission d'Évaluation  
**23/11/2021**

Niveau  
BD2M



Projet Aigue Marine

## Présentation

Immeuble de bureaux, datant de 1985, comprenant 2 blocs A et B d'Ouest en Est, 8 niveaux sur un rez-de-chaussée et 2 niveaux de sous-sols, l'Aigue Marine fait l'objet d'une rénovation.

Le programme comprend une surélévation du bâtiment sur 3 niveaux et la création d'un attique donnant sur une terrasse paysagère.

Le bâtiment répond aux règles IGH des immeubles tertiaires et s'inscrit dans un site urbain très dense et contraint, en harmonie avec le quartier existant.

Le projet est actuellement en phase réalisation.

## Fiche d'identité

- Programme : tertiaire bureaux
- Permis de construire : 29/12/2021
- Achèvement des travaux : 21 mois
- Autres Reconnaissances : OTIMU 3\*
- EnR : 284m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, boucle thalassothermique
- Adresse : 24 avenue de Fontvieille

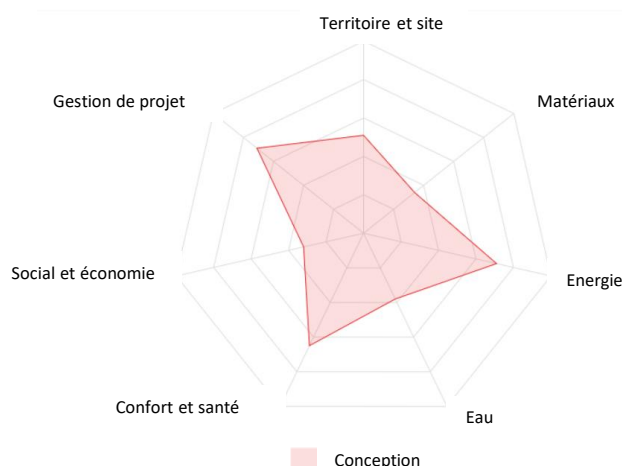
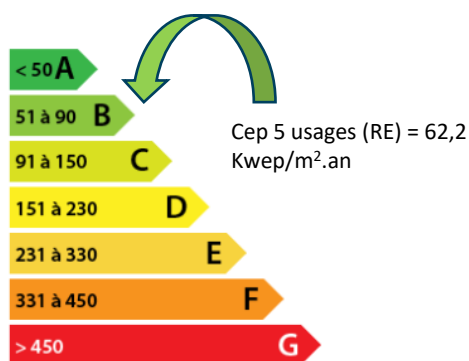
## Mots clés

- Brise-soleil
- Confort d'été
- Boucle thalassothermique
- Panneaux photovoltaïques
- Matériaux performants

## Acteurs

MISSION	NOM	MISSION	NOM
Maître d'ouvrage	Société des Bains de Mer	AMO/Accompagnateur BD2M	ACUNA
Architecte	Alexandre GIRALDI	Bureau d'études	E&G, OTEIS, CAPRI ACOUSTIQUE, ASCAUDIT
Entreprises :			

## Performances



## Mode constructif et systèmes techniques

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DÉSIGNATION	DESCRIPTION
Plancher bas	Béton existant	Chauffage	Production centralisée collective par raccordement à la boucle thalassothermique
Murs extérieurs	Laine de verre dans système « shadowbox » Knauf Smartfacade 32	Ventilation	Ventilation double flux + récupération de chaleur
Toiture	Etanchéité et revêtement + plaques de polyuréthane ou Foamglass + dalle béton	ECS	Production décentralisée par ballons ECS électriques

## Points remarquables

### Les protections solaires au cœur du projet



Une conception bioclimatique

- Profiter des apports gratuits l'hiver et diminuer les apports l'été :
  - baies vitrées positionnées selon la trame du bâtiment existant mais équipées de protections solaires extérieures de type brise-soleil ;
  - positionnement et dimensionnement des brise-soleil permettant d'aboutir à un optimum entre apports solaires hivernaux, confort estival et qualité de l'accès à l'éclairage naturel.
- Au-delà d'une simple surélévation : installation de protections solaires également en partie basse du bâtiment.
- Amélioration de la qualité de travail : maintien d'une température convenable, évite la surchauffe des bureaux en été.

### Une ambition énergétique

- Raccordement à la boucle thalassothermique : la technologie des pompes à chaleur capte les calories présentes naturellement dans l'environnement (notamment l'eau de mer) qu'elle utilise pour chauffer ou refroidir des bâtiments et/ou produire de l'eau chaude sanitaire.
- Production locale d'électricité par modules photovoltaïques : 284m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.
- Respect de la réglementation énergétique : gain de 45% par rapport au CEP max.
- Performance énergétique du bâtiment permettant d'atteindre le label OTIMU 3\*.
- Equipements techniques performants : recours à la ventilation double-flux avec récupération de chaleur permettant un renouvellement d'air optimal et une amélioration de la qualité de l'air intérieur.



Panneaux solaires photovoltaïques